

RESUME DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du jeudi 25 mars 2010 de 14 h. 15 à 16 h. 15, Aula Frank-Martin (Collège Calvin)

Après les annonces habituelles et l'acceptation du Procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 mars 2009, le Président présente son rapport annuel. Il souligne, en particulier, la position prise par l'AMPIA vis-à-vis de l'Etat dans le cadre des négociations en vue de la fusion des Caisses CIA, CEH, CP:

- préservation des droits acquis des pensionnés,
- représentation des pensionnés au Comité de la future Caisse, avec voix délibérative,
- mécanisme d'indexation des rentes lié à celui des actifs.

L'AMPIA se veut conciliante, mais ferme dans sa détermination. L'Assemblée approuve massivement cette position.

De brèves informations concernant la situation de la CIA sont fournies par le Président :

- **taux de couverture 2009, 59.4 %** contre 57.8 en 2008,
- La fortune (5.923 milliards à fin 2009) a eu un **rendement de +11.55 %** (contre -14.5 % en 2008).

En mars 2012, un nouveau Comité de l'AMPIA devra être élu, il devra continuer à se battre pour faire entendre la voix des pensionnés. Chacun doit réfléchir au rôle qu'il peut jouer dans cette Association.

La trésorière commente la situation financière de l'AMPIA. La création du site de l'AMPIA (ampia.ch) a occasionné quelques dépenses (env. Fr. 3'000.-), néanmoins, les cotisations sont bien rentrées et la fortune au 31 décembre 2009 s'élève à un peu moins de Fr. 140'000.-. La cotisation annuelle est maintenue à Fr. 10.- afin d'être accessible à chacun.

Les vérificateurs des comptes proposent la décharge de la trésorière et du Comité.

Après une courte discussion (en particulier, MM. Robert Pattaroni et Bernard Tissot), les rapports et les comptes sont acceptés, à l'unanimité.

Elections : Au Comité, Madame Christiane COLELLA-BONO est élue, en remplacement de Jean-François DOGLIA, démissionnaire.

Un délégué suppléant (groupe F) à l'Assemblée des Délégués est également élu, au cas où un poste deviendrait vacant. Il s'agit de M. Jean-Marc HAYOZ.

Aucun divers officiel ayant été annoncé, la séance statutaire se termine sur quelques commentaires concernant l'octroi de billets pour les spectacles ainsi que sur le mode de paiement des cotisations.

La séance se poursuit par une conférence de

Monsieur **Stéphane BIRCHMEIER**
Adjoint de direction à la Ville de Genève
sur le thème :

Politique de la Ville de Genève en faveur des seniors

L'orateur aborde le développement d'une politique sociale de la Ville de Genève, vis-à-vis des seniors. Il est heureux d'avoir été invité dans le cadre de l'AMPIA. Il précise l'évolution de ce service et de ses missions, il aborde également les prestations, les projets communautaires existants et les projets en cours de développement. Sous le nom de Cité seniors, depuis le 17 novembre 2006, la Ville de Genève a créé un lieu d'information et de rencontre proposant de multiples activités afin de répondre aux besoins des seniors.

Après les remerciements du Président à M. Birchmeier pour cette intéressante conférence qui nous concerne particulièrement, les participants se sont retrouvés autour d'un sympathique buffet dans le foyer.

NB. Le Comité de l'AMPIA participe activement à la plate-forme des associations d'aînés de Genève.